



TITRE PROFESSIONNEL

Plombier·ère Chauffagiste

du Ministère du Travail et de l'Emploi

Formation certifiante niveau 3

Enregistré au RNCP 41909 du 03 mars 2026 au 02 mars 2031



Mis à jour le 02/03/2026

Présentation

Le·La plombier·ère chauffagiste réalise des installations sanitaires, de renouvellement d'air et de chauffage dans des bâtiments résidentiels.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 vous prépare aux 2 Certificats de Compétences du Titre Professionnel Plombier·ère Chauffagiste.

La formation peut être obtenue en totalité ou partiellement par bloc de compétences.



DURÉE DU CONTRAT

A partir de 13 mois.

DURÉE EN CENTRE

476h

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins et projets des personnes.



PUBLIC

Tout public souhaitant préparer un diplôme reconnu et acquérir une expérience professionnelle.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, nous contacter au 09 50 00 60 80 afin d'échanger sur les adaptations possibles pour la formation et l'examen.



PRÉREQUIS

Aucun

Afin de réussir votre parcours de formation, il est conseillé de :

Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit-niveau B1 du CECRL.

Utiliser les quatre opérations de base

Maîtriser l'outil informatique : niveau intermédiaire.

Un accompagnement renforcé peut être proposé pour atteindre ces prérequis.

Modalités de la formation

- La formation est dispensée majoritairement en présentiel (20% maximum en distanciel).
- Rythme d'alternance : 1 semaine en centre et 3 semaines en entreprise.

Les objectifs pédagogiques

- Réaliser une installation sanitaire de bâtiments résidentiels.
- Réaliser une installation de chauffage de bâtiments résidentiels.

Les méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation, chantier d'application pour un apprentissage en situation réelle de chantier.
- Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.
- Supports pédagogiques numérique et papier : centre de ressources documentaires.
- Atelier équipé, salle informatique et de formation.
- Rencontre des professionnels du métier : entreprise, fournisseurs, anciens stagiaires, visites de chantier.



PRÉPARATION : Cette phase permet de valider le niveau des compétences pré-acquises à l'entrée en formation.

BLOC TECHNIQUE

1. Module sécurité

- Les EPI et EPC.
- Préventions des risques.
- Les pictogrammes de danger.
- Remonter des informations aux collègues, responsables hiérarchiques.
- Les gestes et postures.

2. Développement durable et rénovation énergétique

- Réglementation relative à la gestion des déchets sur le chantier : typologie et traitement.
- Intégrer la posture « développement durable » dans sa pratique professionnelle.
- Déterminer les enjeux de la transition énergétique.
- Proposer des solutions pour améliorer l'efficacité dans les bâtiments.

3. CCP1 : Réaliser une installation sanitaire de bâtiments résidentiels

- Intervenir sur un tronçon d'installation sanitaire.
- Installer un appareil sanitaire.
- Installer un équipement de production d'eau chaude sanitaire.
- Installer un équipement de renouvellement d'air.

4. CCP2 : Réaliser une installation de chauffage de bâtiments résidentiel

- Intervenir sur un tronçon d'installation de chauffage.
- Installer un émetteur de chaleur.
- Installer un équipement de production de chauffage.

COMPÉTENCES TRANSVERSES (items évalués en session d'examen)

- Respecter les règles de prévention et de sécurité.
- Travailler en sécurité et nettoyer le chantier avant de rendre compte à son responsable de chantier.
- Mettre en œuvre une démarche de développement durable lors de la réalisation d'installation de chauffage et de sanitaire.
- Rendre compte oralement à son responsable de sa réalisation.

MODULES COMPLÉMENTAIRES (en fonction des besoins identifiés pendant la formation)

- Module de remise à niveau/soutien.
- Sensibilisation à la création d'entreprise.
- L'univers professionnel : mise à jour du CV, de la lettre de motivation, accompagnement à la recherche d'entreprise, inscription sur les plateformes emploi.
- Habilitation électrique B1BR.
- Accompagnement à l'écriture du Dossier Professionnel (DP) pour le passage de l'examen.

Les modalités d'évaluation

- A l'entrée en formation, un entretien individuel et un positionnement approfondi sous différentes modalités : questionnaire, mise en situation.
- Des évaluations en cours de formation (ECF) obligatoires pour l'examen.
- Des évaluations sommatives (QCM) et formatives (auto-évaluations, feed-back) : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- Un livret de suivi entreprise-organisme de formation/CFA.
- La présentation à l'examen au titre professionnel.
- Enquête de satisfaction alternant.
- A l'issue de la formation, une attestation de formation et un livret de compétences sont délivrés.

Certification pour un titre professionnel complet – 13h10

- Livret d'évaluation en cours de formation + dossier professionnel.
- Examen : Questionnaire professionnel sous forme de QCM de 1h00, mise en situation professionnelle de 11h30, entretien technique de 00h20 mn et final de 00h20mn avec un jury composé de deux professionnels sur la base du DP, des ECF et observations des réalisations individuelles.
- Equivalences : aucune.

Suite en emploi

- Entreprise du bâtiment.
- Artisan plombier.
- Entrepreneurat.
- Agences d'emploi.

Le titre professionnel est à finalité professionnelle : il est donc logiquement suffisant pour entrer dans la vie active.

Tarif

Selon les coûts contrats établis par France Compétences.

Lieu de la formation

43 chemin du Pras- 69350 La Mulatière.
Espace de restauration sur place.

Poursuite d'études

- Brevet professionnel monteur en installations du génie climatique et sanitaire.
- Titre technicien d'installation et de maintenance de pompes à chaleur.
- En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact au 09 50 00 60 80.

Financement

- Contrat d'apprentissage.
- Contrat de professionnalisation.



Qualification de nos intervenants

Nos formateurs sont des experts titulaires de certifications/qualifications cohérentes avec la formation dispensée et avec une expérience significative du métier.

Conditions, modalités, délais d'accès

- Contrat de professionnalisation : à partir de 16 ans.
- Contrat d'apprentissage : 16-29 ans (sauf cas particuliers).
- Information individuelle ou collective en amont de la formation.
- Test de positionnement et entretien individuel.
- Deux rentrées par an.
- Le délai d'entrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.



FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT
F1603 - Plombier / Plombière

DOMAINE D'ACTIVITÉ :

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019) .

Conventions :

Collective nationale N°3193-Bâtiment Ouvrier
(entreprise occupant jusqu'à 10 salariés).

Collective Nationale N° 3258 –Bâtiment Ouvriers
(entreprise occupant plus de 10 salariés).

Code NSF : 227s--Montage d'installations de génie
climatique, sanitaire et de chauffage.

NOUS CONTACTER :

09 50 00 60 80

contact@lesclesdelatelier.fr

43 Chemin du Pras 69350 – La Mulatière



NOTRE SITE INTERNET :



www.lesclesdelatelier.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



@lesclesdelatelier

